**MAIRIE DE MONTAULIN**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 13 DECEMBRE 2019**

**-------------**

**Présents**: Tous les membres en exercice à l'exception de : MM. GERARD Fabrice (excusé), COCAIGN Julien (excusé) et Mmes KESLER Anne (excusée, pouvoir à Mme BODNAR Sylvie.), CHRETIEN Maggy (excusée).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**- AUTORISE**, par 10 voix pour et 1 abstention, M. le Maire à signer le devis de l’entreprise ALEXANDRE REAUT pour les travaux de voirie supplémentaires rue de la Tour, d’un montant de 2 663.74 € TTC et décide d’ouvrir à cet effet les crédits supplémentaires suivants au BP 2019 :

**SECTION D’INVESTISSEMENT**

1. Dépense

C/ 2151 – programme 19003 + 2 700.00 €

TRX VOIRIE RUES MONTABERT ET GARE

1. Recette

C/021 + 2 700.00 €

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

1. Dépense

C/023 + 2 700.00 €

C/615231 - 2 700.00 €

**- DECIDE**, à l’unanimité, d’ouvrir les crédits supplémentaires suivants au BP 2019 pour le paiement des salaires et des charges sociales du personnel remplaçant les agents en arrêt maladie :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

1. Dépenses

C/ 6413 + 2 200 €

C/ 6451 + 600 €

C/ 6454 + 120 €

TOTAL 2 920 €

C/ 64731 - 2 920 €

**- ACCEPTE**, à l’unanimité, la proposition de l’AASEAA pour la mise en œuvre d’un nouveau chantier d’initiation au travail au 1er trimestre 2020 en vue de la réalisation de travaux sur les bâtiments communaux (églises de Daudes et de Montaulin, Mairie…), s’engageà verser une subvention à l’AASEAA d’un montant maximum de 5 000 € ainsi qu’à financer l’achat des matériaux et autorise le Maire à signer la convention tripartite entre l’Association Auboise pour la Sauvegarde de l’Enfance et de l’Adolescence (AASEAA), la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse Aube/Haute-Marne (DTPJJ) et la Commune.

**- APPROUVE** les évaluations financières adoptées par la Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées de Troyes Champagne Métropole en date du 26/11/2019.

- **PREND CONNAISSANCE** du compte-rendu du Conseil d’Ecole en date du 12/11/2019.

- **FAIT LE POINT** sur l’organisation de l’Arbre de Noël de la Municipalité organisé le dimanche 15 décembre 2019.

Le Maire,